

Crèches

La Ville apporte une offre complète petite enfance par le biais des structures d'accueil collectif et familial.

Présentation

La commune dispose de plusieurs établissements d'accueil du jeune enfant qui travaillent en concertation avec les autres structures d'accueil petite enfance associatives et privées de la commune, afin de proposer un accueil de qualité adapté aux besoins des parents.

Les établissements d'accueil ont pour mission d'aider à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale.

Les enfants sont accueillis **à partir de 2 mois et demi et jusqu'à leurs 3 ans révolus** et peuvent continuer à être accueillis en complément de l'école maternelle jusqu'à leurs 4 ans.

L'accueil périscolaire (le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires) des enfants scolarisés en petite section de maternelle et ayant fréquenté la crèche auparavant demeure possible dans la limite des places laissées libres par les enfants plus jeunes.

Les enfants sont confiés à des professionnels de la petite enfance qui veillent à leur santé, leur sécurité, leur bien-être ainsi qu'à leur développement. Ils contribuent aussi à leur éveil et à leur autonomie.

L'accueil de l'enfant peut-être :

- > **Régulier** avec un contrat fixant les jours et horaires d'accueil ou sur la base d'un planning hebdomadaire ou mensuel. Les formules d'accueil proposées vont d'une demi-journée à 5 jours par semaine.
- > **Occasionnel** avec un système de réservation à la semaine, l'enfant étant inscrit dans la structure.
- > **D'urgence** pour un dépannage limité dans le temps.

L'inscription en établissement d'accueil du jeune enfant



Si votre besoin d'accueil est lié à une activité professionnelle, une démarche de formation ou une recherche d'emploi :

Vous pourrez déposer une demande auprès du Point Accueil Parents. La commission d'admission se réunit chaque mois pour attribuer les places disponibles dans les structures collectives et familiales, municipales et associatives de la commune.

Si votre besoin d'accueil n'est pas lié à une activité professionnelle :

Vous pourrez vous adresser directement à l'établissement collectif de votre choix pour y déposer une demande unique.

En fonction des disponibilités, votre demande sera prise en compte dans cet établissement, ou enregistrée sur liste d'attente ou transmise à une autre structure accessible plus rapidement. Les demandes sont mises en commun lors de la commission.

La participation financière des familles



Un taux horaire est défini en fonction de vos ressources, selon un barème fixé par la Caisse d'Allocations Familiales. La participation est ensuite calculée à partir des heures que vous avez réservées.

Par ce barème et son financement, la CAF souhaite permettre un accès aux structures à toutes les familles. Vous pouvez également bénéficier d'un crédit d'impôts.

Le lait, les repas, les couches sont fournis par les structures.

Repas et menus



Élaboration des menus :

Les repas proposés chaque jour aux enfants sont élaborés et livrés par la société de restauration Sodexo.
Le CCAS d'Oullins privilégie les aliments issus de l'agriculture biologique et en provenance de producteurs locaux.
Ainsi, la part de bio dans les menus s'élève à 45 % (une composante bio par jour, du pain exclusivement bio, 80% des compotes sont bio).
Les produits locaux sont également valorisés avec l'utilisation de 70% de produits frais.

Tous les deux mois, une commission se réunit afin de définir les repas proposés aux enfants. Celle-ci est composée des responsables de la cuisine centrale du prestataire, des responsables de cuisine des crèches et d'un représentant de la direction du CCAS.

Les menus :

[> Origine des viandes](#)

Liste des établissements

Etablissements d'accueil collectif municipaux



Les Bamb'oullins

Pôle Petite Enfance Bussière - 60, rue du Buisset

Tél. 04 37 22 51 84

> Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h à 18h30

> Capacité d'accueil : 36 enfants

Établissement géré par le CCAS.



Le Petit Prince

Pôle Le Petit Prince - 5, rue Ampère

Tél. 04 78 51 02 29

> Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

> Capacité d'accueil : 20 enfants (à partir de 11h30, 8 places sont réservées aux enfants scolarisés en 1^{re} année de maternelle à Ampère pour une transition en douceur avec l'école).

Établissement géré par le CCAS.



Pinocchio

Pôle social du Golf - 4, rue Salvador Allende

Tél : 04 72 39 20 47

- > Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
- > Capacité d'accueil : 20 enfants

Établissement géré par le CCAS.



Arlequin

25-27, rue de la République

Tél. 04 72 39 32 52

- > Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
- > Capacité d'accueil : 21 enfants

Etablissement géré par le CCAS

Etablissements d'accueil collectif associatifs



Les Poussins

91, rue de la République

Tél. 04 72 66 39 37

- > Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00
- > Capacité d'accueil : 20 enfants

Établissement géré par l'Acso (Association des centres sociaux d'Oullins). Adhésion demandée.



Tchou-tchou

11, rue de la Convention

Tél. 04 78 50 18 35

> Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15

> Capacité d'accueil : 24 enfants

Etablissement géré par l'Acso (Association des centres sociaux d'Oullins). Adhésion demandée

Etablissement d'accueil familial



Arlequin

25-27, rue de la République

Tél. 04 72 39 74 96

> Capacité d'accueil : 38 enfants

Les enfants sont gardés au domicile d'assistants maternels agréés par le Président de la Métropole de Lyon et salariés du CCAS. Ces enfants participent à un temps collectif dans les locaux de la crèche, animé par une éducatrice de jeunes enfants, au rythme d'une demi-journée par semaine.

Une équipe pluridisciplinaire assure l'encadrement des assistants maternels.

Établissement géré par le CCAS.

Micro-crèches privées

Brins d'étoiles du Nord

48, rue des Celestins

Tél. 04 72 30 86 51

> Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 18h30

> Capacité d'accueil : 10 enfants

Brins d'étoiles de l'Est

2, rue Charles Fourier

Tél. 04 72 66 96 29

> Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30

> Capacité d'accueil : 10 enfants

Repas bio, lait, couches écologiques fournis par les structures.

Brins d'étoiles sont des établissements en gestion privée avec une orientation écologique : aménagement intérieur, repas bio, ateliers d'éveil dans le jardin.

Inscriptions directement auprès des structures.

contact@brinsdetoiles.com

<http://www.brinsdetoiles.com> ↗

Micro-crèche baby Montessori

30, rue de la Camille

Tél. 04 72 49 77 96

contact.oullins@babymontessori.fr

<https://www.babymontessori.fr/oullins/>

> Capacité d'accueil : 10 enfants

Crèche inter entreprises :

Les Petits Chaperons Rouges

Place Arlès Dufour

Tél. 04 37 20 18 91

<https://www.grandir.com/> ↗

> Horaires d'ouverture : 8h-18h

> Capacité d'accueil : 26 berceaux

Repas fourni, lait fourni, couches fournies, espace extérieur, salle de jeux d'eau, espace motricité.

Application mobile "Chaperons et Vous".

Garde à domicile

Babychou Services

31 rue de la République

Tél. 07 50 29 94 18

<http://www.babychou.com> ↗

Gardes régulières ou occasionnelles pour les 0 à 12 ans.



Vue plan

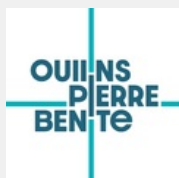


PETITE ENFANCE, SERVICES
MUNICIPAUX

Point accueil parents

📍 Pôle petite enfance Bussière
60 rue du Buisset
69600 Oullins

☎ [04 37 22 51 81](tel:0437225181)



VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE

HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :
HÔTEL DE VILLE
PLACE JEAN JAURÈS
69 310 PIERRE-BÉNITE
04 78 86 62 62

► **HORAIRES** ([HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?](http://oullins.fr/vie-municipale/services-municipaux-243/hotel-de-ville-4115.html?))

@ **CONTACTEZ-NOUS**